

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

74 110
Objet

Décision modificative
de crédits au
Budget 1974

DATE DE CONVOCATION
17 Octobre 1974

DATE D'AFFICHAGE
17 Octobre 1974

Nombre de conseillers
en exercice 26

Nombre de présents 20

Nombre de votants 22

SOUS-PRÉFECTURE ROCHEFORT
ARRIVÉE LE
21. FÉV. 1975
DÉLIBÉRATION EXÉCUTOIRE
Art. 10 C. L. A. 71

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent SOIXANTE QUATORZE
le VINGT CINQ OCTOBRE à 18 heures

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, STIPAL, DUFOUR, Mme FAVIERE ,
MM. BOUCHET , DOMEQ, BERLAND, BROTEAU, LACHAUD , DOIREAU, MONTRON,
LARGETEAU, NAULIN, COLLE, BUCHET , DELAIR, Me TAP, MM. BARRIERE ,
BOUTET , Mme BIDEAU

formant la majorité des membres en exercice

Représentés : MMelle FOUCHÉ par M. STIPAL
M. TETARD par M. de LIPKOWSKI

Absents : MME BARDE , M. RIVIERE , M. BUJARD, M. PAPEAU

Monsieur MONTRON

a été élu Secrétaire.

Par lettre du 23 septembre 1974, M. le Préfet nous a informés que l'attribution du versement représentatif de la taxe sur les salaires, effectué par l'intermédiaire du Fonds d'Action Locale, serait majorée de 91 275 FR.

Cette information nous étant parvenue après l'examen du Budget Supplémentaire par la Commission des Finances et l'arrêté de ce document, cette recette n'a pu y être inscrite.

Le Rapporteur souligne, d'autre part, la nécessité d'acquérir un tracto-pelle pour les besoins des Services Techniques

LE CONSEIL MUNICIPAL

- approuve les modifications suivantes au Budget de 1974 :

- CHAPITRE 971- Recettes

Article 7423 Taxe sur les salaires : attribution
du Fonds d'Action Locale + 91 275 FR

./.....

- CHAPITRE 901- Dépenses

Article - 2149 - Acquisition de matériel
(tracto-pelle) + 50 000 F

- CHAPITRE 970 - Dépenses

Article 669 - Dépenses imprévues + 41 275 F

+ 91 275 FR

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les Membres présents à la séance .

Pour extrait conforme au registre

Pour le Maire
Le Premier Adjoint,




Guy TETARD